

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 03-462-1935 relatif à l'attribution aux magistrats des distinctions honorifiques dans la Légion d'honneur.

n° 03-462-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 mai 1935

Numéro JO
n° 462 du 31/05/1935

Date du numéro
31 mai 1935

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 10 janvier 1933, relatif à l'attribution aux magistrats des distinctions honorifiques dans la Légion d'honneur ; inséré au Journal officiel de la République française du 19 janvier 1933

Vu la circulaire du Ministre des colonies n° 20, du 9 avril 1935,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 10 janvier 1935 susvisé, relatif à l'attribution aux magistrats des distinctions honorifiques dans la Légion d'honneur.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. DE COPPET.